

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0402.964.823	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: **COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue du Bois Sauvage**

N°: **17**

Code postal: **1000**

Commune: **Bruxelles 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise

**0402.964.823**

DATE **30/04/2012** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **24/04/2013**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2012** au **31/12/2012**  
 Exercice précédent du **1/01/2011** au **31/12/2011**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** \*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**BLONDEL François**

Avenue des Cormorans 15 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

**European Company of Stake SA 0466.007.596**

Allée de la Recherche 4 , 1070 Anderlecht, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 25/04/2012

Représenté par

VAN GANSBERGHE Frédéric

Drève des Etangs 32 , 1630 Linkebeek, Belgique

**DOUMIER Vincent**

Av. des Statuaires 127 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Nombre total de pages déposées: **80** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.4, 5.3.6, 5.5.2, 5.16

Signature  
(nom et qualité)

**European Company of Stake sa**

**Représentée par Frédéric VAN GANSBERGHE**

Signature  
(nom et qualité)

**Pierre-Yves de LAMINNE de BEX**

**Administrateur**

\* Mention facultative.

\*\* Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**de LAMINNE de Bex Pierre-Yves**

Bd des Invalides 173 , 1160 Auderghem, Belgique

Fonction : Administrateur

**VAN CRAEN Patrick**

Chemin du Silex 1 , 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

**VAN GANSBERGHE Frédéric**

Drève des Etangs 32 , 1630 Linkebeek, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 27/04/2011- 25/04/2012

**JOURDAIN Frédéric**

Molenstraat 2 , 1600 Sint-Laureins-Berchem, Belgique

Fonction : Administrateur

**PAQUOT Valérie**

Route des Ecluses 34 , boîte 17, 1997 Haute-Nendaz, Suisse

Fonction : Administrateur

**DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SC s.f.d. SCRL 0429.053.863**

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : BE025

Représenté par

1. NYS Eric

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre : A1773

2. MAGNIN Corine

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre : A2128

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont\* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

**BILAN APRES REPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	<u>381.163.461,07</u>	<u>416.801.850,15</u>
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	6.762.654,63	7.051.612,88
Terrains et constructions .....		22	1.393.209,71	1.460.409,54
Installations, machines et outillage .....		23	54.975,87	55.206,65
Mobilier et matériel roulant .....		24	11.799,13	19.454,95
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	5.302.669,92	5.516.541,74
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.4/ 5.5.1	28	374.400.806,44	409.750.237,27
Entreprises liées .....	5.14	280/1	261.100.516,03	264.974.909,74
Participations .....		280	239.969.890,06	241.750.358,84
Créances .....		281	21.130.625,97	23.224.550,90
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3	99.661.086,37	97.119.153,61
Participations .....		282	94.233.402,63	91.691.469,87
Créances .....		283	5.427.683,74	5.427.683,74
Autres immobilisations financières .....		284/8	13.639.204,04	47.656.173,92
Actions et parts .....		284	11.818.088,40	44.528.092,39
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	1.821.115,64	3.128.081,53
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>13.477.300,88</u>	<u>64.610.383,62</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	276.007,57	280.355,74
Stocks .....		30/36	276.007,57	280.355,74
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34	3.408,36	7.756,53
Immeubles destinés à la vente .....		35	272.599,21	272.599,21
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	5.176.798,73	6.011.839,38
Créances commerciales .....		40	45.492,24	691.293,18
Autres créances .....		41	5.131.306,49	5.320.546,20
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.5.1/ 5.6	50/53	4.645.556,67	41.446.362,42
Actions propres .....		50		714.871,75
Autres placements .....		51/53	4.645.556,67	40.731.490,67
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	2.733.899,57	16.104.135,10
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	645.038,34	767.690,98
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	<u>394.640.761,95</u>	<u>481.412.233,77</u>

<b>PASSIF</b>		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....			10/15	298.254.441,23	343.698.670,48
<b>Capital</b> .....		5.7	10	78.767.300,00	80.580.600,00
Capital souscrit .....			100	78.767.300,00	80.580.600,00
Capital non appelé .....			101		
<b>Primes d'émission</b> .....			11	49.049.135,46	86.619.485,46
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....			12		
<b>Réserves</b> .....			13	11.876.596,00	12.591.467,75
Réserve légale .....			130	11.876.596,00	11.876.596,00
Réserves indisponibles .....			131		714.871,75
Pour actions propres .....			1310		714.871,75
Autres .....			1311		
Réserves immunisées .....			132		
Réserves disponibles .....			133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....		(+)/( -)	14	158.561.409,77	163.907.117,27
<b>Subsides en capital</b> .....			15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....			19		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b> .....			16	5.850.278,73	12.199.333,84
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....			160/5	5.850.278,73	12.199.333,84
Pensions et obligations similaires .....			160		
Charges fiscales .....			161		
Grosses réparations et gros entretien .....			162		
Autres risques et charges .....		5.8	163/5	5.850.278,73	12.199.333,84
<b>Impôts différés</b> .....			168		
<b>DETTES</b> .....			17/49	90.536.041,99	125.514.229,45
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....		5.9	17	60.003.952,40	60.005.227,40
Dettes financières .....			170/4	60.000.000,00	60.000.000,00
Emprunts subordonnés .....			170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....			171	60.000.000,00	60.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées .....			172		
Etablissements de crédit .....			173		
Autres emprunts .....			174		
Dettes commerciales .....			175		
Fournisseurs .....			1750		
Effets à payer .....			1751		
Acomptes reçus sur commandes .....			176		
Autres dettes .....			178/9	3.952,40	5.227,40
<b>Dettes à un an au plus</b> .....			42/48	28.500.681,86	62.646.330,23
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		5.9	42		35.913.190,00
Dettes financières .....			43	15.643.604,81	13.942.745,40
Etablissements de crédit .....			430/8		0,31
Autres emprunts .....			439	15.643.604,81	13.942.745,09
Dettes commerciales .....			44	79.670,81	77.625,26
Fournisseurs .....			440/4	79.670,81	77.625,26
Effets à payer .....			441		
Acomptes reçus sur commandes .....			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		5.9	45	163.705,66	150.733,60
Impôts .....			450/3	76.837,98	39.172,62
Rémunérations et charges sociales .....			454/9	86.867,68	111.560,98
Autres dettes .....			47/48	12.613.700,58	12.562.035,97
<b>Comptes de régularisation</b> .....		5.9	492/3	2.031.407,73	2.862.671,82
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....			10/49	394.640.761,95	481.412.233,77

**COMPTE DE RESULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	986.006,34	966.217,29
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	3.716,32	44.779,38
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ..... (+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	982.290,02	921.437,91
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	-3.255.366,49	-4.265.046,29
Approvisionnements et marchandises .....		60	8.548,17	17.875,42
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	8.548,17	17.875,42
Services et biens divers .....		61	1.905.421,39	2.091.929,43
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.10	62	712.606,08	733.212,97
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	312.725,99	320.625,31
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)	5.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	5.10	635/7	-6.349.055,11	-7.577.674,16
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	154.386,99	148.984,74
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	4.241.372,83	5.231.263,58
<b>Produits financiers</b> .....		75	20.258.221,53	27.371.056,06
Produits des immobilisations financières .....		750	18.418.686,02	24.563.485,89
Produits des actifs circulants .....		751	1.076.550,26	1.684.176,82
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	762.985,25	1.123.393,35
<b>Charges financières</b> .....	5.11	65	13.308.986,05	16.598.675,49
Charges des dettes .....		650	12.261.071,12	14.028.105,18
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) ..... (+)/(-)		651	-3.778.284,45	2.008.554,48
Autres charges financières .....		652/9	4.826.199,38	562.015,83
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> ..... (+)/(-)		9902	11.190.608,31	16.003.644,15

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	6.764.148,34	38.082.525,37
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	6.418.941,20	26.436.066,69
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763	345.207,14	11.646.458,68
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9		
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66	11.364.739,10	32.793.904,95
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661	6.409.730,88	11.059.335,84
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) .....		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663	4.949.295,96	21.726.137,11
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8	5.712,26	8.432,00
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	6.590.017,55	21.292.264,57
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	5.12	67/77	-10.261,75	345.642,28
Impôts .....		670/3	49.082,23	345.642,28
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77	59.343,98	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	6.600.279,30	20.946.622,29
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	6.600.279,30	20.946.622,29

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	170.507.396,57	179.557.717,41
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	6.600.279,30	20.946.622,29
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	163.907.117,27	158.611.095,12
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	387.464,16	4.440.570,81
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921	387.464,16	4.440.570,81
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	158.561.409,77	163.907.117,27
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	11.558.522,64	11.210.029,33
Rémunération du capital .....	694	11.342.491,20	11.018.500,40
Administrateurs ou gérants .....	695	216.031,44	191.528,93
Autres allocataires .....	696		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.262.065,78
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161		
Cessions et désaffectations .....	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8181	-15.444,20	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	2.246.621,58	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers .....	8221		
Annulées .....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	801.656,24
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8271	51.916,92	
Repris .....	8281		
Acquis de tiers .....	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8311	-161,29	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	853.411,87	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	1.393.209,71	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	216.001,35
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	20.804,25	
Cessions et désaffectations .....	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8182	-8.363,09	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	228.442,51	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	160.794,70
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	13.658,24	
Repris .....	8282		
Acquis de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8312	-986,30	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	173.466,64	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	<u>54.975,87</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATERIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	233.195,12
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	1.211,00	
Cessions et désaffectations .....	8173	12.137,46	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	222.268,66	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	213.740,17
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	8.685,23	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	11.955,87	
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	210.469,53	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	<u>11.799,13</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.825.961,60
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	74.540,49	
Cessions et désaffectations .....	8175	489.007,55	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8185	23.807,29	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	9.435.301,83	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.309.419,86
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	238.465,60	
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305	416.401,14	
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8315	1.147,59	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	4.132.631,91	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	<u>5.302.669,92</u>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	252.476.455,02
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361		
Cessions et retraits .....	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	252.476.455,02	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411		
Acquises de tiers .....	8421		
Annulées .....	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.726.096,18
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	1.780.468,78	
Reprises .....	8481		
Acquises de tiers .....	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521	12.506.564,96	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	<u>239.969.890,06</u>	
<b>ENTREPRISES LIEES - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	23.224.550,90
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	151.584,05	
Remboursements .....	8591	2.527.689,47	
Réductions de valeur actées .....	8601		
Réductions de valeur reprises .....	8611		
Différences de change ..... (+)/(-)	8621	282.180,49	
Autres ..... (+)/(-)	8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	<u>21.130.625,97</u>	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	104.028.029,66
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362		
Cessions et retraits .....	8372	984.490,18	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	103.043.539,48	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412		
Acquises de tiers .....	8422		
Annulées .....	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8442		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	12.336.559,79
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472	476.518,45	
Reprises .....	8482	4.002.941,39	
Acquises de tiers .....	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8512		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522	8.810.136,85	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8542		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(282)	<u>94.233.402,63</u>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	283P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.427.683,74
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582		
Remboursements .....	8592		
Réductions de valeur actées .....	8602		
Réductions de valeur reprises .....	8612		
Différences de change ..... (+)/(-)	8622		
Autres ..... (+)/(-)	8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(283)	<u>5.427.683,74</u>	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	53.203.272,35
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	1.266.135,46	
Cessions et retraits .....	8373	33.228.444,09	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8383	556.891,52	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393	21.797.855,24	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.905.179,96
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	4.152.743,65	
Reprises .....	8483	2.218.156,77	
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523	8.839.766,84	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.770.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8543	-630.000,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553	1.140.000,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	<u>11.818.088,40</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.128.081,53
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583		
Remboursements .....	8593	250.000,00	
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613	197.843,04	
Différences de change ..... (+)/(-)	8623		
Autres ..... (+)/(-)	8633	-1.254.808,93	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	<u>1.821.115,64</u>	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
<b>CIE DU BOIS SAUVAGE SERVICES SA</b> Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0433.689.770 Actions et parts	299	99,67	0,00	31/12/2012	EUR	457.982	1.671
<b>CODIC INTERNATIONAL (consolidé) SA</b> Chée de La Hulpe 120 , boîte 2 1000 Bruxelles 1 Belgique 0448.424.367 Actions et parts	7812	23,81	0,00	30/04/2012	EUR	10.337.600	167.000
<b>SERENDIP SA</b> Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht Belgique 0466.354.026 Actions et parts	150000	25,00	0,00	31/12/2011	EUR	14.837.434	176.231
<b>CIE DU BOIS SAUVAGE NEDERLAND B.V. S. Etr.</b> Fred Roeskenstraat 123 NL-1076 Amsterdam Pays-Bas 0000.000.000 Actions	925000	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	44.517.562	29.992
<b>CERAN ILC SA</b> Av des Petits Sapins 27 4900 Spa Belgique 0450.688.823 Actions et parts	8189	35,95	0,00	31/12/2011	EUR	4.042.550	502.964
<b>TRADE CREDIT RE SA</b> Av Roger Vanderdriessche 18 1150 Bruxelles 15 Belgique 0864.602.471 Actions et parts	52190	26,40	0,00	31/12/2011	EUR	18.120.821	135.490
<b>NEUHAUS HOLDING SA</b> Postweg 2 1602 Vlezenbeek Belgique 0869.912.133 Actions et parts	269999	99,99	0,01	31/12/2011	EUR	115.642.898	5.193.449

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>PARFINA SA</b> Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0442.910.215 Actions et parts	2678	99,99	0,01	31/12/2012	EUR	63.240.714	2.100.215
<b>RECTICEL (consolidés) SA</b> Av des Olympiades 2 1140 Bruxelles 14 Belgique 0405.666.668 Actions et parts	8358006	28,89	0,00	31/12/2011	EUR	248.794.000	17.418.000
<b>MAN TO TREE SA</b> Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles Belgique 0898.045.301 Actions et parts	421	24,99	0,00	31/12/2011	EUR	376.898	-129.198

**PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions et parts</b> .....	51	4.588.186,19	12.675.482,06
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	4.588.186,19	12.675.482,06
Montant non appelé .....	8682		
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52	50.000,00	50.000,00
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	7.370,48	23.024.703,89
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	7.370,48	4.703,89
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687		23.020.000,00
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689		4.981.304,72

**COMPTES DE REGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

	Exercice
Charges à reporter	28.381,77
Produits acquis divers	227.443,93
Produits acquis sur sociétés consolidées	389.212,64

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	80.580.600,00
(100)	78.767.300,00	

Modifications au cours de l'exercice

Transfert prime d'émission

Réduction de Capital

Annulation d'actions propres

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions et parts s.d.v.n.

Actions nominatives .....

Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	37.570.350,00	
	-39.383.650,00	
		-6.654
	78.767.300,00	1.575.346
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	744.632
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	830.714

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....

Capital appelé, non versé .....

Actionnaires redevables de libération .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	146.500
8746	7.325.000,00
8747	146.500
8751	

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts ..... 8761  
 Nombre de voix qui y sont attachées ..... 8762

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même ..... 8771  
 Nombre de parts détenues par les filiales ..... 8781

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Structure de l'actionariat

DECLARATIONS DE PARTICIPATIONS AU 01 OCTOBRE 2012

	Date	Nombre d'actions (a)	% actualisé	Nombre d'obligations convertibles (b)	Nombre de warrants et options (c)	Total (a) + (b) + (c)	% potentiel actualisé	liée à
ENTREPRISES ET CHEMINS DE								
FER EN CHINE (1)	01/10/12	657.766	41,75%	0	73.126	730.892	42,45%	1
FINGAREN (1)	01/10/12	91.495	5,81%	0	0	91.495	5,31%	1
Monsieur Guy PAQUOT	01/10/12	566	0,04%	0	3.295	3.861	0,22%	1
<b>Total</b>		<b>749.827</b>	<b>47,60%</b>	<b>0</b>	<b>76.421</b>	<b>826.248</b>	<b>47,98%</b>	

(1) Guy PAQUOT contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES****VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRESENTE UN MONTANT IMPORTANT**

	Exercice
Provisions pour charges bâtiments	28.984,52
Provisions garantie crédit Simonis	371.250,00
Provisions relatives aux options	5.907,21
Provisions pour risques IRS	4.825.383,00
Provisions pour restructuration	618.754,00

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières .....	8802	60.000.000,00
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	60.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	
Autres dettes .....	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>60.000.000,00</b>

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières .....	8803	
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres dettes .....	8903	3.952,40
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>3.952,40</b>

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales <b>échues</b> .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	76.837,98
Dettes fiscales estimées .....	450	
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes <b>échues</b> envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	86.867,68

**COMPTES DE REGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Produits à reporter

24.084,77

Intérêts courus sur emprunts et IRS, Caps, Floor et primes sur Produits dérivés

2.007.322,96

Exercice
24.084,77
2.007.322,96

**RESULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	6	7
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	6,0	7,5
Nombre effectif d'heures prestées .....	9088	9.670	12.904
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	392.869,12	485.147,96
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	172.197,38	173.533,26
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	20.331,07	26.883,70
Autres frais de personnel .....	623	118.660,50	46.949,70
Pensions de retraite et de survie .....	624	8.548,01	698,35
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
actées .....	9110		
reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
actées .....	9112		
reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	5.553.428,51	11.951.833,84
Utilisations et reprises .....	9116	11.902.483,62	19.529.508,00
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	154.386,99	148.984,74
Autres .....	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098		
Frais pour l'entreprise .....	617		

**RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125		
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Plus-values sur vente d'actifs circulants		642.841,18	910.325,00
Produits dérivés		80.432,00	130.962,00
Différence de change			24.038,46
Divers		39.712,07	58.067,89
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement .....</b>	6501		
<b>Intérêts intercalaires portés à l'actif .....</b>	6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	1.580.986,57	2.429.608,70
Reprises .....	6511	5.359.271,02	421.054,22
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560		
Utilisations et reprises .....	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Moins-values sur ventes d'actifs circulants		4.580.777,33	11.200,00
Frais de banque et de coupons		174.181,36	92.054,52
Frais sur opérations de bourse		51.798,99	13.031,51
Différence de change et valorisation de devises		4.772,26	13,87
Divers		17,44	1,10
Moins-values sur répartitions de liquidations			420.175,79
Moins-values sur obligations			25.539,04
Moins-values sur réalisations d'options		3.684,00	
Primes décaissées sur options		10.968,00	

**RESULTATS EXCEPTIONNELS****Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

Indemnisation titres

Exercice

5.712,26

**IMPOTS ET TAXES****IMPOTS SUR LE RESULTAT**

	Codes	Exercice
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	49.082,23
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	597.772,65
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	548.690,42
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	
<b>Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé</b>		
Plus-values sur titres et reprises de réductions de valeur non taxées		12.059.609,65
Moins-values sur titres et réductions de valeur taxées		17.133.536,86
RDT		15.055.129,53
Reprises de provisions déjà taxées		1.435.894,74

**Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

	Codes	Exercice
<b>Sources de latences fiscales</b>		
Latences actives .....	9141	125.730.010,56
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	17.813.791,44
Autres latences actives		
RDT récupérables		107.861.705,58
Déductions pour investissements		54.513,54
Latences passives .....	9144	
Ventilation des latences passives		

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A l'entreprise (déductibles) .....	9145	19.967,05	20.158,91
Par l'entreprise .....	9146	65.947,22	41.511,95
<b>Montants retenus à charge de tiers, au titre de</b>			
Précompte professionnel .....	9147	369.837,92	369.159,83
Précompte mobilier .....	9148	1.707.642,53	1.690.657,51

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b> .....	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....	9153	
<b>GARANTIES REELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9161	
Montant de l'inscription .....	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9201	
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9162	
Montant de l'inscription .....	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9192	495.000,00
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9202	
<b>BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>MARCHE A TERME</b>		
<b>Marchandises achetées (à recevoir)</b> .....	9213	
<b>Marchandises vendues (à livrer)</b> .....	9214	
<b>Devises achetées (à recevoir)</b> .....	9215	
<b>Devises vendues (à livrer)</b> .....	9216	
<b>ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES</b>		

**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

La société a été inculpée le 11 septembre 2009 du chef de délit d'initié et de faux et usage de faux dans le cadre de la cession d'une partie de son portefeuille d'actions Fortis le 3 octobre 2008. L'enquête est toujours en cours; la société conteste avoir commis les infractions sur lesquelles porte l'inculpation. Une audience intermédiaire est prévue en septembre 2013. Les audiences du Tribunal correctionnel et les plaidoiries ont été fixées en septembre et octobre 2014.

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE**

Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.

Code	Exercice
9220	

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME**

**Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	261.100.516,03	264.974.909,74
Participations .....	(280)	239.969.890,06	241.750.358,84
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281	21.130.625,97	23.224.550,90
<b>Créances sur les entreprises liées</b> .....	9291		
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311		
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	15.643.604,81	13.942.745,09
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371	15.643.604,81	13.942.745,09
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	13.459.206,32	17.557.078,54
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461	128.141,27	1.668.832,29
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		456.099,57
Moins-values réalisées .....	9491		21.453.775,01
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)	99.661.086,37	97.119.153,61
Participations .....	(282)	94.233.402,63	91.691.469,87
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282	5.427.683,74	5.427.683,74
<b>Créances</b> .....	9292		656.208,00
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		656.208,00
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION****TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Exercice

**Informations supplémentaires**

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XIII bis.

Renvoi à l'annexe relative aux informations complémentaires.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie du Bois Sauvage appartient) sont publiées dans l'annexe libre ci-après :

1. Rémunérations et tantièmes bruts versés en 2012 aux administrateurs et aux membres du Comité de direction : 1.377.053,00 eur.
2. Avances aux filiales : Surongo Deutschland : montant de 10.500.000 eur à 5,25 %  
Surongo América : montant de 14.000.000 \$ à 3,1 %

**RELATIONS FINANCIERES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

	Codes	Exercice
<b>Créances sur les personnes précitées</b> .....	9500	
Conditions principales des créances		
<b>Garanties constituées en leur faveur</b> .....	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
<b>Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur</b> .....	9502	
Conditions principales des autres engagements		
<b>Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable</b>		
Aux administrateurs et gérants .....	9503	814.909,84
Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....	9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)**

	Codes	Exercice
<b>Emoluments du (des) commissaire(s)</b> .....	9505	21.515,60
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95061	5.000,00
Missions de conseils fiscaux .....	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95063	
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95081	
Missions de conseils fiscaux .....	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES****INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion\*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés\*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

**INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*\*:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*\*

---

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**RELATIONS FINANCIERES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST LA TETE EN BELGIQUE AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)**

**Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

Codes	Exercice
9507	130.600,00

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

95071	5.000,00
-------	----------

Missions de conseils fiscaux .....

95072	
-------	--

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

95073	
-------	--

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

9509	
------	--

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

95091	
-------	--

Missions de conseils fiscaux .....

95092	
-------	--

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

95093	
-------	--

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPEES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein .....	1001	4,7		
Temps partiel .....	1002	2,1		
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	6,0		
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein .....	1011	7.475		
Temps partiel .....	1012	2.195		
Total .....	1013	9.670		
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein .....	1021	632.075,97		
Temps partiel .....	1022	71.982,10		
Total .....	1023	704.058,07		
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire .....</b>	1033	9.317,74		

**Au cours de l'exercice précédent**

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	7,5		
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	12.904		
Frais de personnel .....	1023	733.212,97		
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	9.999,72		

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	4	2	5,3
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	4	2	5,3
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	4		4,0
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	2		2,0
de niveau universitaire .....	1203	1		1,0
Femmes .....	121		2	1,3
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211		2	1,3
de niveau supérieur non universitaire .....	1212			
de niveau universitaire .....	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	1		1,0
Employés .....	134	2	1	2,8
Ouvriers .....	132	1	1	1,5
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE****Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

Frais pour l'entreprise .....

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE****ENTREES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice ...**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		3	1,6
210			
211		3	1,6
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

**Par motif de fin de contrat**

Pension .....

Chômage avec complément d'entreprise .....

Licenciement .....

Autre motif .....

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants ....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1	3	2,6
310	1		1,0
311		3	1,6
312			
313			
340			
341			
342			
343	1	3	2,6
350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	15	5812	15
Coût net pour l'entreprise .....	5803	1.478,81	5813	794,96
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	1.478,81	58131	794,96
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise .....	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	

## REGLES D'EVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~(n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~(n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~(n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~(n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

## REGLES D'EVALUATION

### Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
<b>1. Frais d'établissement</b>				
<b>2. Immobilisations incorporelles</b>				
<b>3. Bâtiments*</b>				
Siège social	L		3,00 - 3,00	100,00 - 100,00
<b>4. Installations, machines et outillage*</b>				
Siège social	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
<b>5. Matériel roulant*</b>				
<b>6. Matériel de bureau et mobilier*</b>				
Siège social	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00
<b>7. Autres immobilisations corporelles</b>				
Constructions et aménagements	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Installations	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Mobilier et matériel de bureau	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice:

EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EUR.

### Immobilisations financières:

Des participations ~~ont~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

### 3. Actifs circulants

#### Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

Individualisation

4. Immeubles destinés à la vente:

Individualisation

#### Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

% leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

## REGLES D'EVALUATION

### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

### 4. Passif

#### Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

#### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

En fin d'exercice ils sont évalués au taux de clôture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

#### Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

## RAPPORT DE GESTION

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

#### 5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 3 décembre 2012. Elle est disponible sur le site internet : [www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be).

Cette Charte est conforme au Code belge de Corporate Governance 2009 à l'exception des éléments explicités au point 5.2. ci-dessous.

#### 5.2. Dérogation au Code de référence

Jusqu'au 31 août 2012 les dérogations au Code belge de Corporate Governance 2009 se résument comme suit :

- **Point 5.2./17** Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.
- **Point 5.2./28 (Fonctionnement du Comité d'Audit)** : Le Conseil d'administration a estimé que deux réunions par an (au lieu de quatre recommandées par le Code de Corporate Governance) sont suffisantes pour permettre au Comité d'audit de fonctionner correctement. Une ou plusieurs réunions supplémentaires peuvent être organisées en fonction des nécessités.
- **Points 5.3/5 et 5.4/7 (Comité de Nomination et de Rémunération)** : Le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire que l'Administrateur délégué participe formellement aux réunions du Comité de nomination et de rémunération lorsque celui-ci traite de la rémunération des autres membres du management exécutif. Le Comité de nomination et de rémunération peut consulter l'Administrateur délégué à tout moment.
- **Point 7.17-18 (Contrat de dirigeants exécutifs)** : La convention d'entreprise de l'Administrateur délégué comporte une clause prévoyant qu'en cas de départ à l'initiative de la Société et sans manquement grave imputable à l'Administrateur délégué, celui-ci aura droit à une indemnité forfaitaire qui, sur base de sa rémunération fixe et variable actuelle, correspond approximativement à deux années de celle-ci, voire trois en cas de changement de contrôle, alors que le Code belge de Corporate Governance recommande un maximum de dix-huit mois.

Le 31 août 2012, le Conseil d'administration a décidé de mettre fin à la structure de management exécutif existante (fonction d'Administrateur délégué et Comité de direction) au profit de la structure expliquée au point 5.6.1 ci-après en page 18. En conséquence, à partir de cette date, les dispositions suivantes au Code belge de Corporate Governance 2009 ne sont plus applicables :

- Points 1.5 à 1.6, (Structure claire de gouvernance d'entreprise) et 7.14 (Rémunération du management exécutif).
- Points 5.3 à 5 et 5.4/7 (Comité de Nomination et de Rémunération).

Par ailleurs, les dérogations au Code belge de Corporate Governance 2009 se résument comme suit :

- **Point 5.2./17** Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.
- **Point 5.2./28 (Fonctionnement du Comité d'Audit)** : Le Conseil d'administration a estimé que deux réunions par an (au lieu de quatre recommandées par le Code de Corporate Governance) sont suffisantes pour permettre au Comité d'audit de fonctionner correctement. Une ou plusieurs réunions supplémentaires peuvent être organisées en fonction des nécessités.

#### 5.3. Conflits d'intérêt

Une décision prise par le Conseil d'administration du 3 décembre 2012 a requis l'application de l'article 523 du Code des Sociétés. L'extrait ci-après du procès-verbal de cette réunion reprend en son point 8.1 la décision relative à la convention de services conclue avec Pierre-Yves de Laminne de Bex :

*« Avant que le point ne soit abordé, Pierre-Yves de Laminne de Bex expose avoir un conflit d'intérêts au sens de l'article 523 du Code des Sociétés et qu'il en avisera le Commissaire. Etant le cocontractant projeté de la société, les raisons de cette déclaration sont évidentes.*

*Pierre-Yves de Laminne de Bex quitte la réunion.*

## RAPPORT DE GESTION

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration relève qu'en raison de la suppression du Comité de direction et de la fonction d'Administrateur-délégué, et en raison de la fin de la convention de service avec la SPRL LPB le 31 décembre 2012, la coordination de l'équipe doit être assurée dans les matières administratives et financières durant une phase transitoire d'un an. Il est donc de l'intérêt social de la société de charger une personne de confiance d'assurer cette mission. Pierre-Yves de Laminne de Bex s'est proposé à reprendre celle-ci à raison d'une occupation de trois demi-jours par semaine à partir du 1er septembre 2012. Le Comité de nomination et de rémunération a émis un avis positif à ce sujet. La rémunération projetée, à charge du compte de résultat, est d'EUR 75.000 par an et semble raisonnable, conforme aux conditions de marché. Toutes rémunérations perçues par Pierre-Yves de Laminne de Bex liées aux mandats exercés dans les participations étant reversées à la Compagnie.

Le Conseil adopte en conséquence la résolution et mandate le CNR pour l'établissement et la signature d'une convention de service à cet effet.

Pierre-Yves de Laminne de Bex rejoint la séance. »

Une décision prise par le Conseil d'administration du 28 décembre 2012 a requis l'application de l'article 523 du Code des Sociétés. L'extrait ci-après du procès-verbal de cette réunion reprend en son point 1. **Participation Serendip : Proposition de modifier la convention d'actionnaires Serendip-CBS – Proposition de modifier son Art 8.5.**

Lors de la convocation à ce Conseil d'Administration, Frédéric Van Gansberghe a déclaré se trouver en situation de conflit d'intérêts au sens de l'art.523 du Code des sociétés. Il ne participe dès lors pas à cette réunion du 28 Décembre 2012. Cette situation est justifiée par le fait que le point à l'ordre du jour est relatif à une modification d'une convention existante entre la Compagnie du Bois Sauvage, d'une part, et Mr Van Gansberghe, d'autre part. Cette modification faisant l'objet d'une négociation, Mr Van Gansberghe se trouve en conflit d'intérêts.

L'historique du traitement comptable de la participation dans Serendip est d'abord rappelé et notamment les discussions et décisions au sein des Comité d'audit du 29 Août 2012 et Conseil d'administration du 31 Août 2012 sur cette thématique. Lors de ce dernier Conseil, la mise en équivalence au 1er janvier 2012 de la participation en

Serendip avait été approuvée. Cette mise en équivalence découle des règles IFRS et du critère d'influence notable résultant principalement de l'article 8.5 de la convention d'actionnaire de juin 1999.

A la demande du Président, Pierre-Yves de Laminne explique les difficultés liées à la mise en équivalence depuis le 1er janvier 2012 de la participation et le souhait de l'actionnaire principal de Galactic désireux de garder une stricte confidentialité sur ses chiffres.

Lecture et analyse des articles 8.4 et 8.5 de la convention d'actionnaires sont faites.

Après discussion et afin de concilier les objectifs et positions de Serendip / Galactic et de Compagnie du Bois Sauvage, le Conseil décide unanimement, après avoir pris connaissance de la recommandation du Comité d'audit et de l'avis du Commissaire de la Compagnie :

1. d'amender l'article 8.5 de la convention d'actionnaires. La phrase « L'accord de l'administrateur B sera requis pour l'adoption des décisions suivantes » est remplacée par « L'Administrateur B sera tenu informé préalablement à la prise de décisions relatives aux dispositions suivantes... ».

L'article 8.5 devient dès lors :

« L'Administrateur B sera tenu informé préalablement à la prise de décision relatives aux dispositions suivantes :

- Les investissements non prévus par le budget annuel et qui dépassent 10 millions de francs belges ou les investissements prévus par le budget annuel mais qui excèdent le montant initialement fixé à concurrence d'au moins 5 millions de francs belges,
- La cession ou la fermeture d'une branche d'activité,
- La prise de participation dans une autre société,
- La conclusion d'emprunts et l'octroi de garanties et de sûretés qui ne ressortissent pas de la gestion journalière de la Société
- Toute transaction qui ne ressort pas de la gestion journalière avec des sociétés dans lesquelles FVG a des participations directes ou indirectes. »

2. de supprimer, dans l'article 8.4 de la convention, la première partie de la phrase : « Sous réserve des exceptions visées ci-après ».

L'article 8.4 devient dès lors : « Les résolutions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

## RAPPORT DE GESTION

Le Conseil acte en conséquence l'adaptation, à dater du 1er juillet 2012, de la règle de valorisation de la participation Serendip dans la consolidation de Compagnie du Bois Sauvage suivant les critères IFRS destinés aux participations « disponibles à la vente » (AFS). Il mandate Pierre-Yves de Laminne afin de confirmer ce point avec le Commissaire de la Compagnie.

Conformément à l'Art. 523 du Code des sociétés, les commissaires de la Société ont été informés de ces deux cas de conflits d'intérêt.

### 5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

#### 5.4.1. Organes de gestions et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration, la qualification et la date d'échéance du mandat de ses membres ainsi que la fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs sont reprises en pages 13 et 14 du présent rapport.

Le Conseil est composé d'un administrateur exécutif, d'administrateurs représentant l'actionnaire principal et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres. Parmi ces 7 membres dont 3 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal, 6 sont des administrateurs non exécutifs.

Les principales règles régissant la nomination ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- Les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil
- Les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants.
- Les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions
- Tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur
- La composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2012, le Conseil s'est réuni à 10 reprises. Il a débattu notamment :

- des résultats sociaux et consolidés
- de la suppression de la fonction de l'Administrateur délégué et du Comité de direction
- du fonctionnement du Conseil d'administration et des Comités
- du désendettement par désinvestissements et de la réduction de la taille du Groupe
- de la stratégie de la Compagnie
- du budget des années suivantes
- de l'analyse des actifs immobiliers et mobiliers
- des règles de consolidation
- de la politique et pratique de « Corporate Governance » et procédé à l'examen des nouvelles législations
- de l'organisation de la Société
- du dossier d'inculpation suite à la vente de titres Fortis en octobre 2008
- de la réduction du capital social de la Société
- du rachat d'actions propres, de l'annulation de celles-ci et de la suspension du programme.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la société.

### Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés sont en place :

Le Comité d'audit

Il s'est réuni à 5 reprises en 2012 et a notamment débattu des points suivants :

- examen des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2012
- mise à jour des règles d'évaluation
- méthodologie retenue pour le calcul de la valeur intrinsèque du Groupe
- examen des litiges en cours
- examen des risques et du contrôle interne liés à l'activité suivant le référentiel COSO (voir page 18)
- examen des communiqués annuel et semestriel
- examen des règles pour la gestion des liquidités
- examen des positions des IRS en portefeuille.

## RAPPORT DE GESTION

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La composition du Comité d'audit a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 3 décembre 2012. Valérie Paquot a été nommée membre du Comité d'audit en remplacement de Pierre-Yves de Laminne de Bex, démissionnaire suite à sa nouvelle fonction d'administrateur exécutif.

Les membres du Comité d'audit disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité. Plus particulièrement, le Président du Comité d'audit, François Blondel, diplômé en droit et en Sciences Economiques Pures, a exercé une série de fonctions à responsabilités notamment dans les domaines financiers, au sein du groupe Petrofina. Il a également été administrateur délégué de la société IBt, (groupe coté sur Euronext). L'expérience accumulée dans ces fonctions lui permet de garantir le fonctionnement efficace du Comité. Il est indépendant au sens de l'article 526ter du Code des Sociétés.

Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 11 reprises en 2012, sous la présidence de Patrick Van Craen. Le Comité s'est penché sur :

- la suppression de la fonction d'Administrateur délégué et du Comité de direction
- la Gouvernance d'entreprise à mettre en place
- la rémunération des membres du Conseil d'administration
- les échéances des mandats d'administrateurs
- la composition des Comités d'audit et de nomination et rémunération
- la revue des mandats d'administrateur dans les filiales et participations du Groupe.

Actuellement, un administrateur sur les sept que compte le Conseil d'administration est de sexe féminin. Le Comité de nomination et de rémunération est attentif à renforcer à l'avenir la mixité du Conseil d'administration. Une attention particulière sera portée à ce point lors des prochaines propositions de nomination.

Le Comité de nomination et rémunération a été modifié pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 31 août 2011. Il est présidé par Patrick Van Craen qui est secondé par Frédéric Van Gansberghe et François Blondel.

Les participations à ces Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société, disponible sur son site internet : [www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)

#### Comité de direction

Durant l'année 2012, le Comité de direction s'est réuni à 13 reprises avant sa suppression le 31 août 2012.

Jusqu'au 31 août 2012, Vincent Doumier, Administrateur délégué, a agi en qualité de Président du Comité de direction. Les membres du Comité sont repris en page 14 de ce rapport.

**Les décisions du Comité de direction ont été prises à la majorité des membres présents.**

**Jusqu'au 31 août 2012, le Conseil d'administration a délégué au Comité de direction les pouvoirs d'administration de la Société, sauf :**

- la politique générale et la stratégie de la Société
- l'arrêt des comptes
- toute matière réservée par la loi ou les statuts au Conseil d'administration
- l'établissement du budget annuel
- toute décision d'investissement dont le montant excède EUR 1 million
- toute décision d'investissement, même d'un montant inférieur à celui cité ci-dessus, si elle ne s'inscrit pas dans le plan de politique générale ou du budget annuel.

La société désigne généralement un représentant au sein des filiales et des participations, afin de suivre leur développement. Les principaux mandats d'administrateurs exercés au 31 décembre 2012 par un employé ou par un administrateur de la Compagnie au sein des participations sont les suivants :

## RAPPORT DE GESTION

Société	Mandat exercé par <sup>(1)</sup>
Berenberg Bank ( Joh.Berenberg,Gossler & Co. KG)	P.-Y de Laminne de Bex
Ceran-Institut des Langues et de la Communication (ILC), SA	F. Blondel & B. Deckers
Codic International, S.A.	F. Blondel
Man-to-tree, SA	F. Van Gansberghe,
Nanocyl, SA	F. Blondel
Neuhaus, NV et Neuhaus Holding, NV	F. Van Gansberghe
Noël Group, LLC	V. Paquot
Recticel, NV	P. Van Craen & F. Blondel
Serendip, SA	F. Jourdain
Trade Credit Re Insurance Company, SA	B. Deckers

<sup>(1)</sup> ou représentant de Compagnie du Bois Sauvage, ses filiales et autres

### 5.4.2. Nominations statutaires

Le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex vient à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 24 avril 2013. Le Conseil d'administration vous propose de renommer Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex, en tant qu'administrateur représentant l'actionnaire principal pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2017.

Le mandat du Commissaire S.C. s.f.d. S.C.R.L Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Monsieur Eric Nys et Madame Corine Magnin vient à échéance cette année. Le Comité d'Audit vous propose de renouveler le mandat de commissaire de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, pour un terme de trois ans venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2016. Ses émoluments annuels seront fixés à EUR 20.000 HTVA et il sera représenté par Monsieur Michel Denayer et Madame Corine Magnin.

### 5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

#### Conseil d'Administration

European Company of Stake <sup>(3)</sup> rep. par F. Van Gansberghe	Allée de la Recherche 4 B-1070 Bruxelles	Président	2015
François BLONDEL <sup>(2)</sup>	Avenue des Cormorans 15 B-1150 Bruxelles	Administrateur	2015
Pierre-Yves de LAMINNE de BEX <sup>(3)(4)</sup>	Bld des Invalides, 173 B-1160 Bruxelles	Administrateur exécutif	2013
Vincent DOUMIER <sup>(1)</sup>	Avenue des Statuaires 127 B-1180 Bruxelles	Administrateur	2014
Frédéric JOURDAIN <sup>(2)</sup>	Molenstraat 2 B-1600 Sint Laureins-Berchem	Administrateur	2015
Valérie FAQUOT <sup>(3)</sup>	Route des Ecluses 34/17 CH-1997 Haute-Nendaz	Administrateur	2016
Patrick VAN CRAEN <sup>(2)</sup>	Chemin du Silex 1 B-1170 Bruxelles	Administrateur	2014

<sup>(1)</sup> Administrateur délégué jusqu'au 31 août 2012

<sup>(2)</sup> Indépendant

<sup>(3)</sup> Représentant ou ayant un lien avec l'actionnaire principal

<sup>(4)</sup> Exécutif à partir du 31 août 2012

## RAPPORT DE GESTION

## 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

<b>Comité d'audit</b>	François Blondel	Président
	Pierre-Yves de Laminne de Bex	Membre jusqu'au 31/8/2012
	Valérie Paquot	Membre avec effet le 1/9/2012
	Frédéric Jourdain	Membre
<b>Comité de nomination et rémunération</b>	Patrick Van Craen	Président
	François Blondel	Membre
	Frédéric Van Gansberghe	Membre
<b>Comité de direction jusqu'au 31 août 2012</b>	Vincent Doumier	Président
	Laurent Puissant Baeyens <sup>(1)</sup>	Membre

Le Président du Conseil d'administration et le Secrétaire Général ont été invités à chaque réunion du Comité de direction.

<sup>(1)</sup> Représentant de LPB sprl

<b>Secrétariat général</b>	Bruno Spilliaert
<b>Commissaire</b>	S.C. s.f.d. S.C.R.L. Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Monsieur Eric Nys et Madame Corine Magnin Berkenlaan 8b B-1831 Diegem

**Fonction principale exercée par les administrateurs indépendants, en dehors de Compagnie du Bois Sauvage s.a.**

François BLONDEL	Administrateur de sociétés
Frédéric JOURDAIN	
Patrick VAN CRAEN	Membre du Comité de direction de CFE

**Président honoraire**

Chevalier Guy Paquot
----------------------

**Administrateurs honoraires**

Baron Karel Boone
Robert Demilie
Baron Donald Fallon
Manique Neven
Marc Noël
Jean-Louis Raemdonck van Megrode
Baronne Solange Schwennicke
Baron Gui de Vaucleroy

## RAPPORT DE GESTION

### 5.5. Rapport de rémunération

#### 5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

**5.5.1.1.** La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée Générale qui suit.

**5.5.1.2.** La politique de rémunération du Comité de direction applicable jusqu'au 31 août 2012 a été revue par le Comité de nomination et de rémunération avant d'être soumise au Conseil d'administration. Le niveau de rémunération a été analysé en tenant compte des caractéristiques propres du Groupe. Il a tenu notamment compte des rémunérations existantes au sein d'entreprises comparables. Le Groupe a participé annuellement à des enquêtes sur les rémunérations des dirigeants d'entreprises et a eu accès aux résultats de celles-ci comme support des analyses du Comité de nomination et de rémunération.

#### 5.5.2. Politique de rémunération

##### 5.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

**La rémunération brute des administrateurs se divise comme suit :**

1. Une partie fixe d'EUR 5.000 brut par personne et par an payée pendant l'année durant laquelle le mandat a été exercé.
2. Des tantièmes correspondant à 2/95ème du bénéfice distribué annuellement par la Compagnie. La répartition entre les administrateurs s'opère selon un règlement interne qui tient compte des missions spécifiques effectuées par certains d'entre eux.
3. Les rémunérations pour les prestations des administrateurs membres du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération sont payées pendant l'année durant laquelle le mandat est exercé.

Il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 de remplacer, le point 3 de l'article 24 alinéa 2 des statuts de la société par « du solde, il est réparti au minimum 96 % aux parts sociales et 4 % maximum au

Conseil d'administration, qui se le répartira au titre de tantièmes selon un règlement interne ». Cette modification est faite aux fins de rémunérer les membres du Conseil d'administration en charge de missions spécifiques propres à leur qualité d'administrateur et notamment celles de la représentation des mandats exercés au nom de la Compagnie auprès des participations détenues par celle-ci.

Pour les deux ans à venir, il n'y a actuellement pas d'autre modification de la politique de rémunération que celle mentionnée ci-dessus.

Les rémunérations en actions sont abordées globalement dans la section 5.5.2.3. ci-dessous.

##### 5.5.2.2. Comité de direction (applicable jusqu'au 31 août 2012)

**La rémunération brute totale de l'Administrateur délégué, Président du Comité de direction, se divise en 4 parties :**

1. Une partie fixe annuelle
2. Une partie variable
3. Une partie en assurance pension selon le principe de contribution annuelle définie
4. D'autres revenus consistant en voiture de fonction, frais de représentation, assurances.

La rémunération des autres membres du Comité de direction est constituée d'un montant fixe indexable, versé par avances mensuelles. Le Membre du Comité de direction pourra, sur base d'une décision du Conseil d'administration, se voir attribuer une rémunération variable dont le montant maximum s'élèvera à deux tiers de la rémunération fixe. Cette partie variable de la rémunération de tous les membres du Comité de direction est déterminée selon les critères suivants : une partie sur base de l'évolution de la valeur intrinsèque de la Société ; une deuxième partie sur base de l'évolution du dividende et une dernière partie sur base de critères qualitatifs. La durée d'appréciation des critères sera d'un an. En application de l'article 520ter C.Soc., cette durée d'appréciation sera proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2013.

##### 5.5.2.3. Plan de paiements fondés sur des actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2006 a approuvé la mise en place d'un plan de stock-options d'une durée de cinq ans en faveur des membres du Comité de

## RAPPORT DE GESTION

## 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

direction et des employés et cocontractants permanents de la Société.

Le plan d'attribution de stock-options est venu à son terme en 2010. Il visait la motivation à long terme du personnel par l'intermédiaire d'un plan d'options portant sur un total de 15.000 actions Compagnie du Bois Sauvage sur 5 ans. Ces options ont été attribuées pour la première fois aux bénéficiaires le 6 juin 2006 et donnent chacune le droit d'acquérir une action Compagnie du Bois Sauvage. Sauf cas particuliers (décès, incapacité, retraite et, sous certaines conditions, licenciement), ces droits ne peuvent être exercés que cinq ans après l'attribution, et ne seront définitivement acquis par les bénéficiaires qu'à raison d'un quart par an et par attribution. Le détail de ce plan d'options se trouve en page 17 et dans la note 27. La ratification de la prolongation pour une période de 5 ans des plans d'options 2006-2011, 2007-2012 et 2008-2013 a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2010 (voir aussi la note 27).

Une dérogation aux différents plans approuvés par l'Assemblée Générale depuis 2006 sera soumise à l'assem-

blée générale d'avril 2013 en vue de permettre aux bénéficiaires d'exercer à leurs échéances respectives toutes les options acceptées par eux malgré leur départ de la Société suite aux différentes mesures prises depuis début 2010 et plus récemment dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la Compagnie du Bois Sauvage.

## 5.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2012, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs et membres du Comité de direction est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

Les indemnités de rupture de contrat liées à la suppression du Comité de direction et de la fonction d'administrateur délégué s'élèvent à EUR 963.495.

## 5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2012 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise).

€	Conseil d'administration			Comité d'audit (2012)	Comité de nomination et de rémunération (2012)	Total
	Présence (2012)	Fixe (2012)	Tantièmes (relatif à 2011)			
<b>Administrateur actif en 2012</b>						
Frédéric Van Gansberghe <sup>(4)</sup>	9/10	5.000	29.020		1.000	35.020
François Blondel	10/10	5.000	13.542	25.000	1.000	44.542
P.-Y. de Laminne de Bex <sup>(3)</sup>	10/10	5.000	23.216	4.000		32.216
Vincent Doumier <sup>(2)</sup>	10/10	5.000	23.216			28.216
Frédéric Jourdain	9/10	3.407	0	4.000		7.407
Valérie Paquot	8/10	5.000	23.216			28.216
Patrick Van Craen	9/10	5.000	23.216		1.250	29.466
<b>Mandats échus en 2011</b>						
Michel Delloye			19.346			19.346
Jean-Claude Daoust			9.673			9.673
Guy Paquot <sup>(1)</sup>			11.608			11.608
Luc Vansteenkiste			7.739			7.739
Luc Willame			7.739			7.739

<sup>(1)</sup> Versée à Monsieur Guy Paquot et/ou à Fingaren S.C.A.

<sup>(2)</sup> Administrateur délégué jusqu'au 31 août 2012.

<sup>(3)</sup> Administrateur exécutif à partir du 31 août 2012.

<sup>(4)</sup> Versée à Monsieur Frédéric Van Gansberghe et/ou à ECOSTAKE, s.a.

## RAPPORT DE GESTION

En tant que Président du Conseil d'administration Monsieur Frédéric Van Gansberghe a perçu, en 2012, en plus de ses tantièmes d'administrateur, un montant d'EUR 4.500 de frais de représentation. Pour l'exercice de sa mission spécifique, il lui sera versé, en 2013, EUR 25.000 sur les tantièmes de l'exercice 2012.

En tant qu'administrateur exécutif Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex a perçu en 2012, en plus de ses émoluments d'administrateurs repris ci-dessus, un honoraire contractuel d'un montant d'EUR 25.000.

### 5.5.3.2. Rémunérations brutes allouées au sein du Groupe en 2012 au Comité de direction

Au cours de l'année écoulée, ce Comité était composé de 2 personnes jusqu'au 31 août 2012, date de sa suppression.

Une partie de la rémunération fixe et tantième de l'Administrateur délégué lui est payée en tant qu'administrateur et est reprise dans le tableau ad hoc ci-dessus (coût total entreprise, TVA incluse si applicable). Monsieur Vincent Doumier était sous statut d'indépendant jusqu'au 31-12-2012. L'autre membre a agi en tant que représentant de Société.

€	Fixe	Variable	Rémunération		Total
			Pension	Autres	
Vincent Doumier	229.045	122.800 <sup>(2)</sup>	114.628 126.815 <sup>(3)</sup>	9.286 668.572 <sup>(3)</sup>	475.759 <sup>(1)</sup> 795.387
Autre membre <sup>(4)</sup>	112.075	53.892 <sup>(2)</sup>	0	168.108 <sup>(5)</sup>	165.967 168.108

<sup>(1)</sup> Non inclus les rémunérations en tant qu'administrateur reprises dans le tableau qui y est relatif (voir ci-dessus).

<sup>(2)</sup> Partie variable relative aux exercices 2011 et 2012, ce dernier payé anticipativement suite à la rupture du contrat.

<sup>(3)</sup> Une indemnité contractuelle de rupture de contrat correspondant à 2 ans de rémunérations provisionnée en 2012 et payée en 2013.

<sup>(4)</sup> Rémunération en tant que membre du Comité de direction octroyées jusqu'au 31 août 2012.

<sup>(5)</sup> Une indemnité contractuelle de rupture de contrat d'un an de rémunération.

### 5.5.3.3. Droits de souscriptions sur actions attribués au Comité de direction en 2012

Il n'y a pas eu d'octroi de droit de souscription sur actions à l'administrateur délégué et aux autres membres du Comité de direction en 2012.

Il n'y a pas eu de droit de souscription sur actions échu ou exercable en 2012 relatif aux options détenues par l'administrateur délégué et par les autres membres du Comité de direction.

### 5.5.4. Evaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société

- vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate
- apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions
- vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Les administrateurs non exécutifs procèdent à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de leur interaction avec les mandataires chargés de pouvoirs spéciaux dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société. A cet effet, ils se réunissent au moins une fois par an sans la présence de l'administrateur exécutif.

Une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur a lieu en vue d'adapter la composition du Conseil d'administration pour tenir compte des changements de circonstances. Dans le cas d'une réélection, il est procédé à une évaluation de la contribution de l'administrateur et de son efficacité sur la base d'une procédure pré-établie et transparente.

## RAPPORT DE GESTION

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de la nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adoption de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du Conseil d'administration.

La dernière évaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs a été faite le 3 décembre 2012.

#### 5.5.5. Autres rémunérations

En plus des honoraires perçus dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales pour un montant total d'EUR 130.600, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d. S.C.R.L. et son réseau ont perçu des émoluments non liés à des prestations d'audit pour un montant hors TVA d'EUR 5.000 pour l'accomplissement de différentes missions.

#### 5.6. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO<sup>(\*)</sup>.

##### 5.6.1. Environnement de contrôle

###### *Vocation et stratégie de la Société*

La volonté de la Compagnie est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment

(\*) COSO est un référentiel établi par le Committee of Sponsoring Organizations (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques.

au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

###### *Définition des rôles et organes décisionnels de la Société*

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes d'administration, de gestion et de disposition qui intéressent la Société. Il a dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale.

###### **Situation jusqu'au 31 août 2012**

Le Conseil d'administration a, en sa séance du 12 mars 2007, confié la gestion journalière à un Comité de direction au sens de l'article 524 bis du Code des sociétés.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité de direction les pouvoirs d'administration de la Société, sauf :

- la politique générale et la stratégie de la Société
- l'arrêt des comptes
- toute matière réservée par la loi ou les statuts au Conseil d'administration
- l'établissement d'un budget annuel
- toute décision d'investissement dont le montant excède EUR 1 million
- toute décision d'investissement, même d'un montant inférieur à EUR 1 million, si elle ne s'inscrit pas dans le plan de politique générale ou du budget annuel

Les responsabilités du Comité de direction sont au minimum équivalentes à celles décrites dans le point 6.5 du Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

###### **Situation à partir du 1er septembre 2012**

Le Conseil d'administration du 31 août 2012 a décidé de supprimer la fonction d'Administrateur délégué et le Comité de direction.

Depuis cette date, le Conseil d'administration a confié à certains de ses membres des missions spécifiques propres à leur qualité d'administrateur et ne délègue plus la gestion journalière de la Société. Le Conseil d'administration veille à ce que les opérations journalières soient suivies par des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux.

## RAPPORT DE GESTION

En outre le Conseil d'administration a désigné en son sein un administrateur exécutif afin de veiller à la coordination des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux et de s'assurer que ces derniers sachent ce qui est attendu d'eux dans le cadre de leur mission. C'est lui qui fait rapport au Conseil d'administration et aux différents Comités spécialisés de la Société.

Le Conseil d'administration désigne en son sein un Administrateur qui assure la représentation de la Société.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçus des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place deux Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par le Comité de direction pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), sont correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 526 quater du Code des sociétés.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de rémunération et de nomination est composé

de trois administrateurs non exécutifs. Une majorité de ses membres est indépendante. Le Comité de rémunération et de nomination a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs non exécutifs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires.

### *Inintégrité et Ethique*

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe. Celui-ci a pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois, par les administrateurs et le personnel du Groupe.

Vu la taille de la Société au niveau du personnel (inférieur à 10 personnes), le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de mettre en place un dispositif particulier par lequel le personnel de la Société peut confidentiellement faire part de ses préoccupations à propos d'irrégularités éventuelles.

### 5.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Les membres du Conseil d'administration et l'attaché de direction sont aussi membres de Conseil d'administration et de Comité d'audit ou « Advisory Board » de certaines participations du Groupe (voir page 13), ce qui leur permettent de suivre les risques spécifiques à ces participations.

L'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants en 2012:

#### a) Taux d'intérêt

L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liée à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

## RAPPORT DE GESTION

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

#### b) Liquidité

Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

#### c) Risque de participations

La Compagnie dispose d'un portefeuille de participations comprenant principalement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers. Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe Neuhaus ne possède qu'une seule unité de production.

#### d) Immobilier

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et du paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

#### e) Devises

Les investissements (directs) à long terme de la Compagnie sont uniquement en euros et en dollars américains. Les investissements en dollars américains représentent près de 12% des actifs.

#### f) Contrepartie

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

#### g) Activité de marché

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

#### h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Le traitement des données est assuré par un personnel réputé. La fiabilité et le caractère complet de ces données est un élément essentiel du travail de l'équipe en place.

#### i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

Une fraude au niveau du personnel ou un non-respect des pouvoirs de signature pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

#### j) Risque lié au non-respect de la réglementation et de la législation

L'évolution de la législation et des réglementations (y compris les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de ceux-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image.

### 5.6.3. Activités de contrôle

#### a) Taux d'intérêt

La Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé l'ensemble de son endettement à taux variables, elle gère aujourd'hui les contrats de couvertures de taux d'intérêts du type « Interest Rate Swap » (voir note 20) qui avaient été conclus parallèlement à son endettement. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique.

#### b) Liquidité

La Compagnie fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie nette toujours positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique performant reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie (voir note 20).

#### c) Risque de participations

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements.

Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration de Neuhaus Holding dans lequel le Groupe a un administrateur. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

#### d) Immobilier

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

## RAPPORT DE GESTION

### e) Devises

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise à l'exception d'un Cross Currency Swap d'un montant d'USD 14 millions.

### f) Contrepartie

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles la Compagnie a une relation directe (Banque Degroof, BNP Paribas Fortis, ING Belgique, KBC/CBC et la société de bourse Leleux).

En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

### g) Activité de marché

Le Groupe ne traite aucune option de vente. Toutes les options d'achat émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille. La Compagnie s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est plus exercée au 31 décembre 2012.

### h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un « back-up » pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication.

Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

### i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

La séparation des tâches et la double signature constituent le principe de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives pertinentes sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et du double contrôle est d'application. Statutairement, l'Administrateur délégué a eu pouvoir de signature seul jusqu'au 31 août 2012. L'utilisation de la signature unique de l'Administrateur délégué a été l'exception.

### j) Risque lié au non-respect de la réglementation

Le Groupe est particulièrement attentif à se tenir au courant de la réglementation, de l'évolution et du respect de la législation et des réglementations. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

Tous ces risques sont examinés et mesurés semestriellement par le Comité d'audit.

### 5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Secrétaire général. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit, et approuvées par le Conseil d'administration.

Le maintien, la mise à jour et la protection d'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement et une fois par semaine une copie du système fait l'objet d'un stockage externe.

### 5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de la Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

L'administrateur exécutif dispose quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.



## RAPPORT DE GESTION

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

#### 5.7. Structure de l'actionariat

##### 5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société ([www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits.

La valeur intrinsèque de l'action y est rendue publique chaque semestre à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport donne en pages 25, 26, 32 et 35 la composition détaillée du portefeuille consolidé au 31 décembre 2012.

La Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur NYSE Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la nouvelle plate-forme NYSE Euronext, offrant de la sorte la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.575.346 au 31 décembre 2012 contre 1.582.000 au 31 décembre 2011

(dont 4.379 détenus en propre). Cette diminution résulte de l'annulation de 6.654 actions propres (voir aussi la note 15 en page 77). Le nombre d'actions « fully diluted » est de 1.721.846 au 31 décembre 2012 contre 1.861.000 à fin 2011. Cette diminution est due à l'échéance de 132.500 warrants 2010-2012 (qui n'ont pas fait l'objet d'un exercice) et à l'annulation de 6.654 actions propres (mentionnée ci-dessus).

Le volume annuel de titres traités en 2012 a été de 143.938. Le volume moyen journalier a été de 562 en 2012 contre 551 en 2011.

les banques Degroof et KBC publient régulièrement des analyses sur la Société ; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

##### 5.7.2. Structure de l'actionariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage s.a., ainsi que la personne en détenant le contrôle ultime, M. Guy Paquot, lui ont adressé, le 1 octobre 2012, une notification de participation importante (information réglementée) reprenant les actions détenues à cette date. Cette notification a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Situation au 1 octobre 2012

Dénominateur pris en compte : 1.575.346

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Guy Paquot	566	0,04%
Fingaren s.c.a.	91.495	5,81%
Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.	657.766	41,75%

En date du 4 mars 2013 la Société a reçu une mise à jour de la déclaration de participation, sans franchissement de seuil, faisant apparaître une détention conjointe de 48,55% des droits de vote du Compagnie du Bois Sauvage.

## RAPPORT DE GESTION

Guy Paquot contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a. Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

### 5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché de la vente publique et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionnariat du Groupe.

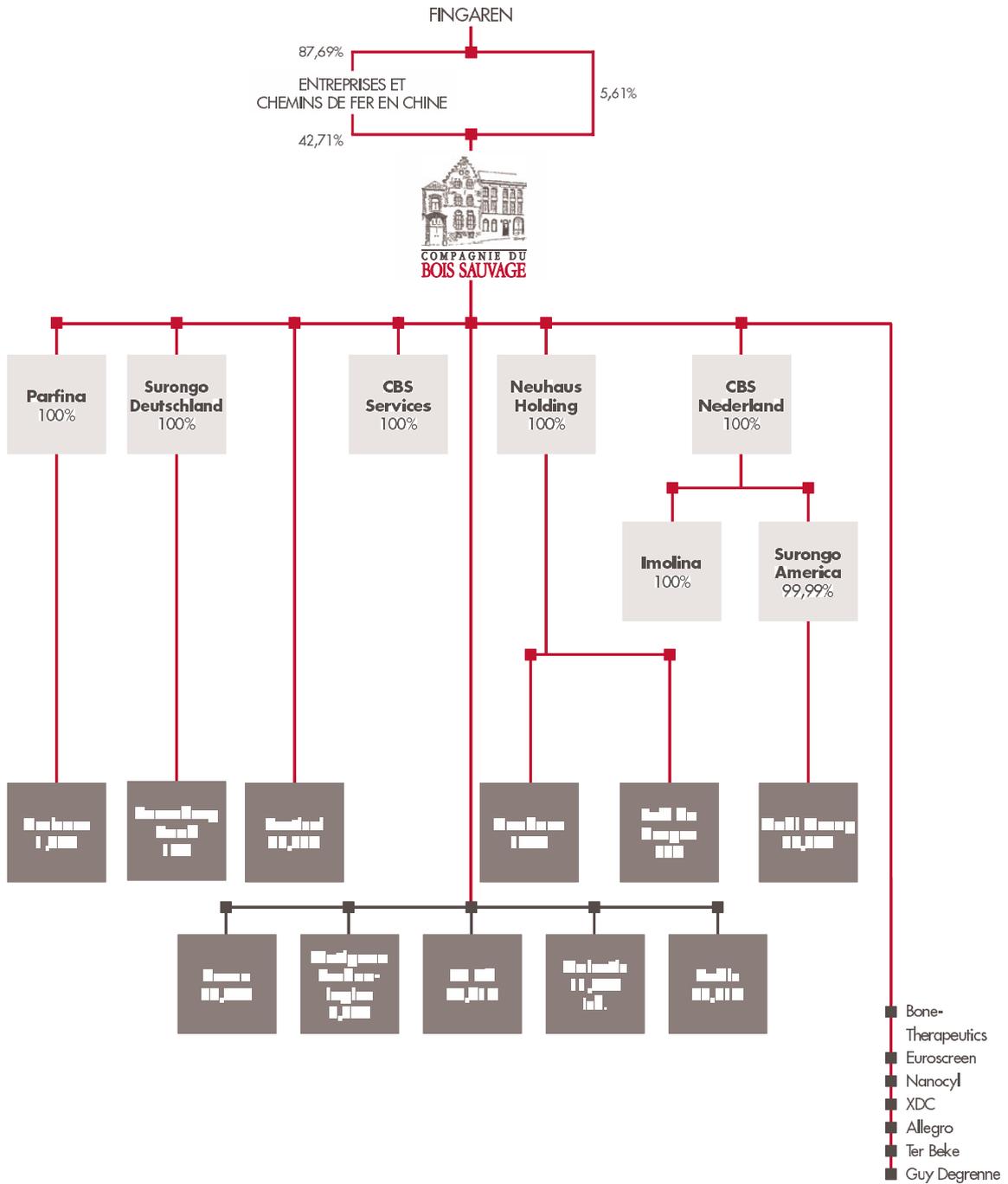
Fingaren, société patrimoniale privée, détient aujourd'hui 87,69% d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

La Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Yves de Laminne de Bex et Frédéric Van Gansberghe.

A l'exception du montant versé au titre de la réduction de capital de Compagnie du Bois Sauvage, de tantièmes versés à Fingaren dans le cadre du mandat de Guy Paquot exercé chez Compagnie du Bois Sauvage jusqu'au 30 juin 2011, de contrats de location de bureaux à Fingaren et à Entreprises et Chemins de Fer en Chine et de frais de matériel de bureau, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés, et aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel).

**RAPPORT DE GESTION**

**6. ORGANIGRAMME DU GROUPE ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS**



Le Groupe détient également des participations de trésorerie détaillées en page 35.

## RAPPORT DE GESTION

## 7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

## Stratégie du Groupe

La Compagnie a choisi de se focaliser sur un nombre réduit d'entreprises, cotées ou non, et principalement industrielles. La vocation du groupe est de participer activement à la définition des orientations stratégiques des sociétés dans lesquelles il investit.

Durant l'année 2012, en exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration, la Compagnie a poursuivi son recentrage sur un nombre limité de participations. Celles-ci sont identifiées ci-dessous.

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Valeur intrinsèque au 31 décembre 2012

En EUR 1.000	Valeur de		% de	Cours de	% du	Répartition
Pôle	marché	Quantité	participation	pôle	segment	par pôle
■ Stratégique	<b>426.623</b>					<b>78,7%</b>
Neuhaus Holding	200.500		100,00%		47,0%	
Berenberg Bank	66.404		12,00%		15,6%	
Umicore	78.169	1.875.000	1,56%	41,69	18,3%	
Recticel	44.047	8.358.006	28,89%	5,27	10,3%	
Noel Group	15.399		29,37%		3,6%	
Prêt à Noel Group	965				0,2%	
Galactic	3.996		11,25%		0,9%	
Autre	17.143				4,0%	
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>304.407</i>					
■ Immobilier	<b>87.454</b>					<b>16,1%</b>
<b>Europe</b>	<b>46.326</b>					
Codic International	23.607		23,81%		27,0%	
Prêt à Codic Int.	4.000				4,6%	
Site Bois Sauvage	10.939				12,5%	
Luxembourg	1.514				1,7%	
Terrains & divers	6.266				7,2%	
<b>USA</b>	<b>41.128</b>					
Village Square	22.738				26,0%	
Autres	18.391					
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>87.454</i>					
■ Trésorerie	<b>27.987</b>					<b>5,2%</b>
Equivalent de trésorerie	18.306					
Delhaize	2.269	75.000		30,25		
GDF Suez	2.181	140.000		15,58		
BNPParibas-Fortis	1.589	70.447		22,55		
Mobistar	776	40.000		19,39		
Ter Beke	2.773	57.778		48,00		
Autres	94					
<i>Dont participations non cotées hors</i>	<i>94</i>					
<i>trésorerie consolidée</i>	<i>94</i>					
<i>Dont participations non cotées hors</i>	<i>391.955</i>					
<i>trésorerie consolidée</i>	<i>391.955</i>					

## RAPPORT DE GESTION

## 7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

## I. Participations Stratégiques

**Neuhaus**

**Leader belge et européen de produits de chocolaterie haut de gamme.**

Avec un chiffre d'affaires de presque EUR 150 millions, le groupe Neuhaus a réalisé une augmentation de 12 % de son chiffre d'affaires.

Les deux principales marques du groupe sont Neuhaus et Jeff de Bruges.

Neuhaus est présent dans plus de 40 pays et 50 aéroports. La croissance de son chiffre d'affaires est marquée par une importante augmentation des ventes pour les points de

vente comparables ainsi que par l'expansion du réseau de distribution.

La hausse du chiffre d'affaires de Jeff de Bruges est principalement due à l'augmentation du nombre de points de vente en France (tant en gestion propre qu'en franchise) qui a permis à la marque d'être leader sur le marché grâce à plus de 400 points de vente.

Les principaux défis pour 2013 restent la constante amélioration de la qualité de ses produits, la communication vers le consommateur et l'augmentation de points de vente rentables.

## COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	149,27	133,47	119,86
Résultat net Groupe	12,07	11,63	10,95
EBITDA	31,80	30,43	27,86
Fonds propres Groupe	58,79	53,24	57,59
Total bilan	111,35	99,36	106,07
<b>% de participation</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Neuhaus holding consolide 100% de Neuhaus, NV et 66% de Jeff de Bruges

## RAPPORT DE GESTION



### Berenberg Bank

La Banque Berenberg, fondée en 1590, est la plus ancienne banque privée d'Allemagne et compte parmi les plus anciennes banques du monde. Aujourd'hui, elle est une banque privée de premier ordre en Allemagne. Elle gère EUR 28 milliards d'actifs et emploie plus de 1.100 personnes principalement en Allemagne mais aussi à l'étranger qui tous sont porteurs des valeurs de l'entreprise : « Engagement, fiabilité et responsabilité ».

L'activité banque privée rencontre un grand succès au niveau conseil et gestion auprès de ses clients. La banque a été récompensée, cette année encore, par de nombreux Awards. Elle a été désignée comme la meilleure banque privée d'Allemagne par « Professional Wealth Management/Financial Times Group », a obtenu le meilleur score possible au classement « Die Elite der Vermögensverwalter » du « Handelsblatt » et remporté le titre de meilleur « Asset Manager 2012 » auprès du German Institute for Service Quality.

En 2012, malgré la crise financière globale, la banque a continué son expansion et affiché d'excellents résultats : des profits en hausse (+ 7,3%), des commissions records (+ 15,8%) et des actifs sous gestion en augmentation (+ 8,3%).

Le succès de la filiale de Boston, ouverte il y a 18 mois, a décidé la banque à ouvrir un nouveau bureau à New York afin de donner l'opportunité aux sociétés allemandes et européennes d'avoir accès aux investisseurs américains. Couplés à une unité de recherche et d'analyse plus large, les bureaux américains et les centres européens ont réussi à augmenter les volumes de transaction et partant faire croître les commissions.

Tout le secteur « banque privée » a subi une forte pression sur leur marge au regard de taux d'intérêts bas, d'une pression du régulateur et d'un marché des capitaux parfois influencé par les instances politiques. Dans ce contexte, les clients de Berenberg ont pu profiter de l'expertise de leur banque pour trouver des opportunités dans le domaine de l'art, de l'immobilier et des terrains agricoles et forestiers.

Dans le secteur de la banque d'investissement, Berenberg a, entre autres, organisé deux des cinq plus grandes introductions en bourse de 2012 en Europe, démontrant ainsi sa détermination à jouer un rôle important. (voir aussi : [www.berenberg.de](http://www.berenberg.de))

### COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS

(en millions EUR)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus financiers nets	314,2	292,3	261,30
Actifs sous gestion	28.200	26.000	25.500
Cost / income ratio	78%	76%	73%
Résultat net	58,55	58,18	61,74
Fonds propres	300,25	298,23	300,94
Total bilan	4.627,98	4.276,44	3.601,85
Bénéfice distribué	47,00	45,75	50,58
<b>% de participation</b>	<b>12,00%</b>	<b>12,00%</b>	<b>12,00%</b>

## RAPPORT DE GESTION

## 7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

**Umicore**

**Umicore concentre ses activités dans quatre secteurs : « Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling ». Le Groupe développe ses activités industrielles sur tous les continents pour servir ses clients sur une base globale.**

Umicore a enregistré une performance annuelle solide malgré le ralentissement de la demande. Les revenus ont augmenté de 5% par rapport à l'exercice précédent, principalement grâce à une augmentation des volumes de vente dans les business groups Catalysis et Recycling. L'EBITDA récurrent a baissé de 5%. Le ralentissement économique a eu un impact négatif sur le mix produits et les marges, particulièrement chez Energy Materials et Performance Materials. L'EBIT récurrent a diminué de 11%, reflétant les tendances déjà évoquées et également les charges d'amortissements plus élevées liées aux investissements de croissance.

En 2012, Umicore a enregistré :

- Un chiffre d'affaire d'EUR 2,4 milliards (en hausse de 5%)
- Un EBIT récurrent d'EUR 372 millions (en baisse de 11%)
- Un bénéfice par action récurrent à EUR 2,47 contre EUR 2,69 en 2011

Le montant des investissements a atteint EUR 253 millions. Les dépenses en R&D se sont élevées à EUR 181 millions. Ces montants sont supérieurs à ceux de 2011, principalement suite aux initiatives de croissance menées chez Catalysis et Recycling.

Le Conseil d'administration d'Umicore proposera lors de son Assemblée générale un dividende brut d'EUR 1,00 par action (dont un acompte d'EUR 0,50 a déjà été versé en septembre 2012). Le Conseil a également décidé que la société poursuivra le rachat d'actions propres dans le cours de l'année 2013 en respectant les limites de l'autorisation existante. (voir aussi [www.umicore.com](http://www.umicore.com))

## COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus (hors métaux)	2.428	2.319	2.000
Résultat net groupe	233	325	249
EBIT récurrent	372	416	343
Fonds propres groupe	1.752	1.667	1.517
Total bilan	3.668	3.713	3.511
Dividende (EUR/action)	1,00	1,00	0,80
<b>% de participation</b>	<b>1,56%</b>	<b>1,56%</b>	<b>1,56%</b>

## RAPPORT DE GESTION

**Recticel**

Le Groupe Recticel se compose d'un ensemble de quatre domaines d'applications sélectionnées : les mousses flexibles, le confort du sommeil, l'isolation et l'automobile.

Bien que le Groupe produise essentiellement des produits semi-finis (mousse souple et automobile), il est également présent dans un nombre de secteurs en tant que fabricant de produits finis et de biens durables pour la vente au détail. (isolation et confort du sommeil). Avec comme devise «The passion for comfort», Recticel a pour but de se démarquer en tant qu'important producteur de mousse de polyuréthane dans le confort quotidien de chacun.

On retrouve donc dans la division Confort du sommeil, des matelas et cadres de lit commercialisés sous des marques connues (Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Superba®, Swiss Flex®, ...).

La division Isolation s'occupe de produits thermiques isolants de haute qualité qui peuvent être immédiatement utili-

sés dans des projets de construction et de rénovation. Ces produits d'isolation sont commercialisés sous des marques connues (Euro Wall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®).

En outre, Recticel attache une grande importance à l'innovation et au progrès technologique. Les différents produits du Groupe trouvent donc de plus en plus d'applications innovantes et nouvelles.

En tant que leader du marché dans la plupart de ses activités, Recticel emploie aujourd'hui un total de 7.841 personnes dans 103 implantations à travers 28 pays. Le Groupe est globalement présent en Europe mais possède également un certain nombre d'activités aux États-Unis et en Asie. En 2012, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'EUR 1.319,5 millions d'euros (voir aussi [www.recticel.com](http://www.recticel.com)).

## COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Ventes	1.319,50	1.378,10	1.348,40
Résultat net groupe	17,60	17,40	14,40
EBITDA	81,10	88,80	83,50
Fonds propres groupe	260,60	248,80	241,7
Total bilan	701,40	728,10	777,50
Dividende (EUR/action)	0,29	0,28	0,27
<b>% de participation</b>	<b>28,89%</b>	<b>28,89%</b>	<b>28,65%</b>

## RAPPORT DE GESTION

## 7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

**Noël Group**

Société américaine spécialisée dans l'extrusion et la transformation de matière plastique et organisée autour de ses pôles principaux d'activité : l'isolation, les profils spécialisés de mousse extrudée, les composantes mousses pour matelas, les bouchons synthétiques pour bouteilles de vin et les produits 'Loisir' en mousse expansée.

En 2012, Noël Group a continué d'améliorer son résultat opérationnel malgré une situation macroéconomique difficile persistante. Les variations et incertitudes concernant les prix des matières premières continuent d'influencer les résultats du Groupe. Les ventes dans tous les secteurs étaient en progression sauf pour la division «Home Furnishings». Pour 2013, la société prévoit une évolution positive de ses résultats dans tous les secteurs d'activités.

Spongex, LLC est leader sur son marché des produits d'élastomère thermoplastique dans la production de produit pour

les loisirs aquatiques, fitness et applications marines. Les activités de Spongex continuent de s'améliorer suite à la réorganisation opérée durant les exercices précédents.

Nomacor, dans lequel Noël Group a une participation minoritaire, est le leader mondial des bouchons synthétiques. Avec 500 employés au niveau mondial, la société a produit plus de 2,2 milliards de bouchons en 2012 grâce à ses trois sites de production (USA, Belgique, Chine). En douze ans d'existence, la société a connu dix exercices avec une croissance de ses ventes à plus de 10%.

Vu les incertitudes économiques, le Groupe reste prudent mais prévoit néanmoins la poursuite de l'amélioration en 2013. L'innovation technologique continue d'être un pilier fort du Groupe et devrait contribuer au développement de celui-ci. (voir aussi [www.noelgroup.net](http://www.noelgroup.net))

## COMPTES CONSOLIDÉS (US GAAP)

(en millions USD)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	66,38	88,81	88,34
Résultat net groupe	1,58	0,55	-2,07 <sup>(1)</sup>
EBITDA	3,38	4,97	4,86
Fonds propres groupe	47,55	47,96	47,61
Total bilan	58,99	61,77	74,62
Dividende (USD/action)	0,20	-	-
<b>% de participation</b>	<b>29,37%</b>	<b>30,5%</b>	<b>30,5%</b>

<sup>(1)</sup> Hors plus-value sur le sale et lease back d'un bâtiment de production.

**RAPPORT DE GESTION****Galactic**

**Société belge productrice d'acide lactique et de solution naturelle pour les industries Food, Feed, industrielles et Care. Galactic est le second producteur mondial d'acide lactique. Son actionnariat est 100 % belge.**

L'acide lactique, produit par fermentation de sucre, est utilisé principalement comme additif alimentaire mais aussi de plus en plus dans le secteur industriel comme produit de substitution aux produits pétrochimiques traditionnels. Galactic dispose d'unités de production en Belgique, en Chine et aux États-Unis.

Galactic a poursuivi sa croissance dans un marché très concurrentiel. Un bureau a été ouvert au Brésil pour prendre en charge les ventes sur la zone d'Amérique Latine. Afin de profiter de sa position sur le marché mondial, la société

est occupée à se réorienter comme fournisseur de solutions naturelles pour les entreprises Food, Feed, Industrielles et Care. Ces solutions seront développées dans son nouveau centre de recherche situé à Bruxelles qu'elle a acquis fin 2012. Elles seront soit basées sur l'acide lactique soit sur de nouvelles molécules produites par fermentation.

Futero, Joint-Venture avec Total Petrochemicals, a continué de mettre au point son procédé de production de PLA, un polymère bio renouvelable produit à base d'acide lactique. (voir aussi [www.lactic.com](http://www.lactic.com))

Compagnie du Bois Sauvage détient une participation de 25% dans la société Serendip qui détient pour seul actif une participation de 45% dans Galactic.



## RAPPORT DE GESTION

## 7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

## II. Principales participations immobilières

## En Europe

**Codic International**

**Codic est une société de promotion immobilière indépendante créée en 1970.**

**Au cours des dix dernières années, la société a développé plus d'un million de mètres carrés de bureaux, parcs d'affaires, centres commerciaux et projets multifonctionnels.**

D'abord présente en Belgique, Codic s'est intéressée très tôt aux marchés limitrophes. Après le Grand-Duché de Luxembourg et la France, c'est en Hongrie, en Espagne et en Roumanie que le groupe a renforcé son positionnement européen.

En 2011/2012, dans un climat délicat, Codic a pu inscrire des résultats positifs. La marge brute réalisée à travers les différents projets se monte à EUR 15,8 millions et le bénéfice net consolidé atteint EUR 0,2 million. L'année en cours sera une année difficile tant pour les locations que pour les ventes et les résultats le reflèteront.

Au cours de ces dernières années, Codic International a réduit son rythme de développement et la société a œuvré pour développer des projets immobiliers exemplaires, présentant des critères de triple A avec une démarche environnementale et pouvant ainsi répondre aux exigences des investisseurs à la recherche de produits exempts du moindre défaut. Dans ce contexte difficile, Codic consacre ses moyens financiers principalement aux développements de ses projets localisés dans ses marchés d'origine (voir aussi [www.codic.eu](http://www.codic.eu)).

Pour rappel, en plus de sa participation de 23,81% dans le capital de Codic International, Compagnie du Bois Sauvage a souscrit des obligations émises par Codic International en 2011 pour un montant total d'EUR 4 millions.

## COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	30/04/2012	30/04/2011	30/04/2010
Marge brute	15,75	18,26	27,63
Résultat net groupe	0,17	3,49	9,21
EBIT	5,59	5,64	17,26
Fonds propres	103,38	103,98	101,18
Total bilan	227,30	241,78	242,24
Dividende (EUR/Action)	0,00	21,30	168,00
<b>% de participation</b>	<b>23,81%</b>	<b>23,81%</b>	<b>23,81%</b>

## RAPPORT DE GESTION

### Autres actifs immobiliers en Europe

Outre la participation en CODIC, la Compagnie détient plusieurs immeubles pour compte propre :

- Les immeubles du site du siège social et du Treurenberg (3.000 m<sup>2</sup> de bureaux, 2.000 m<sup>2</sup> de logements et 70 m<sup>2</sup> de commerces)
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut (36 ha). Une demande de permis d'urbanisme sur 10 ha en zone industrielle sur la commune de Ans a été déposée le 31 décembre 2010
- Deux immeubles de bureaux à Luxembourg (320 m<sup>2</sup>).

Au 31 décembre 2012, 100% des appartements, des surfaces de bureaux et des commerces détenus en propre sont loués.

## RAPPORT DE GESTION

## 7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

## II. Principales participations immobilières (suite)

## Aux Etats Unis d'Amérique

**Le Groupe détient des investissements immobiliers sur la côte Est (Floride, Massachusetts et New York).**

Village Square Partners, LLP (voir note 31), le complexe résidentiel de 240 appartements à Jacksonville (Floride), est occupé à 97% à fin 2012 et les revenus sont stables par rapport à 2011. La juste valeur de cet investissement immobilier a été réduite de USD 1 million à fin 2012. Cet investissement est financé en grande partie par un emprunt garanti par l'immobilier lui-même et le « General Partner ». Surongo America, Inc. étant lui un « Limited Partner » (voir aussi note 16).

Le partnership immobilier DSF Capital Partners, LP (voir note 8), est investi dans deux projets. Le premier concerne la rénovation d'un bâtiment qui a eu un taux d'occupation moyen de 94% en 2012 contre 92% en 2011. Le second est un hôtel qui a été inauguré en février 2009 et présente un bon taux d'occupation. Le prix moyen par chambre est en augmentation par rapport à 2011. Le partnership, avec ces bonnes performances, approche de la maturité.

En 2006, Surongo America a investi dans le partnership DSF Capital Partners III, LP (voir note 8). Les trois investissements immobiliers de ce Partnership sont localisés dans la périphérie de Washington DC qui fait partie des zones les moins touchées par la crise. Les deux premiers ont un taux d'occupation moyen pour 2012 comparable à 2011 avec 97% et 95%. Les loyers sont en hausse par rapport à 2011. Le troisième projet, dont la mise en location a débuté en octobre 2011 est occupé à 93%. La construction de la seconde phase de ce projet devrait débuter au second semestre de 2013.

Le partnership immobilier Gotham City Residential Partners I, LP (voir note 8), à New-York, a été souscrit fin 2006.

Ce projet vise à racheter des immeubles à appartements en vue de leur rénovation. L'engagement total de Surongo America est d'USD 10 millions dont USD 9,6 millions ont été libérés au 31 décembre 2012, contre USD 8,9 millions fin 2011. La juste valeur des immeubles constituant le seul actif de cet investissement a été revue à la hausse d'USD 0,4 million (net part du Groupe) à fin 2012. A fin 2012 les appartements sont loués à 96%. 3% sont en rénovation et 1% sont à louer. Les investissements se font majoritairement sur fonds propres.

En octobre 2008, Surongo America a investi en association avec ses partenaires historiques, via un prêt d'USD 2 millions, dans un projet de financement de reprise d'un complexe immobilier en Floride (via St. Augustine Village Partners, LLP (voir note 31)). La volonté de la banque finançant le projet de se faire rembourser a obligé la société à procéder à une vente accélérée des appartements et a vendu ceux-ci à perte en 2012 contre des ventes bénéficiaires les années précédentes. Le Groupe devrait être sorti de cet investissement avant fin 2013.

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership Zeb Land, LLC (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et lui loue ce bâtiment selon un bail d'une durée de 10 ans. Cette opération a permis à Noël Group de poursuivre son désendettement bancaire et de rembourser anticipativement une partie de ses dettes à Surongo America, Inc.

Le Partnership Corc, LLC (voir note 7) est financé quasi exclusivement par emprunt et n'a comme seul actif qu'un bâtiment loué à une entité de Noël Group.

## TAUX D'OCCUPATION DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

(en %)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Village Square Partners, LLP	97	94	94
DSF Capital Partners, LP	(1)	(1)	(1)
DSF Capital Partners III, LP	(1)	(1)	(1)
Gotham City Residential Partners, LP	96	94	94
Zeb Land, LLC	100	100	100
Corc, LLC	100	100	100

(1) s'agissant de plusieurs projets à des stades de développements divers, les taux d'occupation ne sont pas comparables.

**RAPPORT DE GESTION****III. Trésorerie consolidée**

Au 31 décembre 2012, la trésorerie du Groupe est constituée de cash à hauteur d'EUR 18,3 millions. Les quelques positions titres encore en portefeuille après les restructurations depuis 2010 s'élèvent à EUR 9,7 millions. L'ensemble des positions sont destinées à être réalisées au mieux et se compose comme suit :

Action	Valeur de marché au 31/12/2012 en EUR 1.000
Delhaize	2.269
GDF Suez	2.181
BNP Paribas-Fortis	1.589
Mobistar	776
Ter Beke	2.773
Autres	94

## RAPPORT DE GESTION

### 8. DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

A notre connaissance,

- i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Compagnie et des entreprises comprises dans la consolidation,
- ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la Compagnie.

Frédéric Van Gansberghe  
Président du Conseil d'administration  
(représentant d'Ecotake, s.a.)

## RAPPORT DE GESTION

## 9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

Depuis plus de 15 ans, le Conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année, d'un taux au moins égal à celui de l'inflation. Il importe de concilier les deux points de vue :

- le renforcement des moyens de la Société
- la rémunération du capital.

Le Conseil propose de majorer le dividende brut d'EUR 0,20 par titre pour le porter à EUR 7,20.

## RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

	EUR
Le résultat de l'exercice s'élève à	6.600.279,30
Auquel s'ajoute	
- le bénéfice reporté	163.907.117,27
<b>Pour constituer le bénéfice répartisable</b>	<b>170.507.396,57</b>
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	0
- aux autres réserves	0
- aux réserves indisponibles pour actions propres	387.464,16
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 7,20	11.342.491,20
- aux tantièmes (réduits) aux Administrateurs	216.031,44
<b>Report à nouveau</b>	<b>158.561.409,77</b>

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 7,20 brut sera payable à partir du 2 mai 2013, au siège social et aux guichets des banques, contre remise du coupon n° 26.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-coupon 26 à dater du 26 avril 2013.

Ce dividende est en augmentation par rapport au dividende d'EUR 7,00 brut de l'année dernière. Sur base du cours de bourse au 31 décembre 2012, il procure un rendement brut de 3,77%.

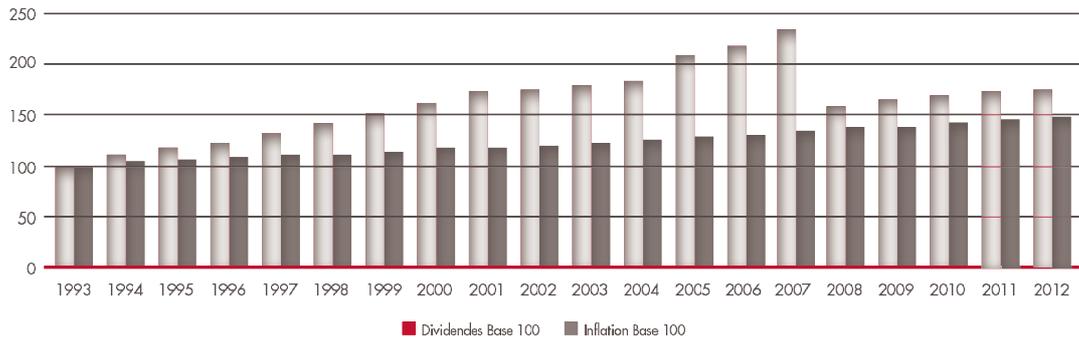
Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 298.254.441,23

RAPPORT DE GESTION

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

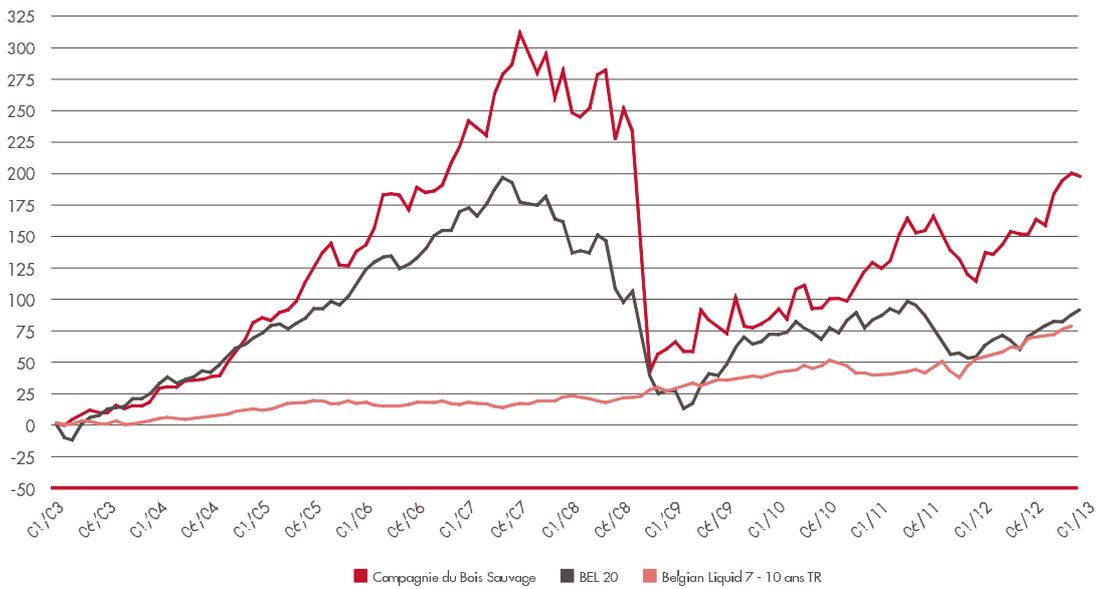
DIVIDENDE VERSUS INFLATION

Base 100 en 1993



RETURN TOTAL COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE VERSUS BEL 20 & OLO 10 ANS

En %



**RAPPORT DE GESTION****10. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION**

Au 31 décembre 2012, le capital est fixé à EUR 78.767.300, représenté par 1.575.346 parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.575.346ème du capital social, contre 1.582.000 à fin 2011 (voir la note 15 en page 77 pour le détail de cette modification).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du Code des Sociétés.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles parts sociales du même type que les parts sociales existantes ou de parts sociales jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces parts sociales pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des parts sociales émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plu-

sieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs de parts sociales anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2012 a approuvé la suppression de l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2008 d'agir dans le cadre du capital autorisé en vertu de l'article 603 du Code des sociétés et en conséquence, du chapitre « capital autorisé » dans l'article 7 des statuts.

L'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2010 a donné au Conseil d'administration l'autorisation d'acquérir conformément aux articles 620 et 627 du Code des Sociétés, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de la Compagnie du Bois Sauvage, pendant une période de trois ans, un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des parts sociales émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition. Cette autorisation venant à échéance, le renouvellement de celle-ci pour une période de trois ans sera demandé à l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionariat est détaillée en page 22.

## RAPPORT DE GESTION

### 11. MÉTHODES DE VALORISATION POUR LE CALCUL DE LA VALEUR INTRINSÈQUE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012

La valeur intrinsèque, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2012.

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR un million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâties et/ou les superficies des constructions éventuelles). A fin 2012, la valorisation de Village Square s'est faite sur base d'offres d'achats reçues. Celles-ci sont inférieures d'un million d'USD par rapport à l'évaluation de l'expert faite en octobre 2012.
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2012 pour la valorisation des sociétés cotées
- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :
  - La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre l'actif net réévalué et le « price/earning ratio » de sociétés comparables. Lorsque la moyenne est inférieure à l'actif net rectifié, seule cette méthode est retenue. L'actif net rectifié correspond aux fonds propres consolidés de la banque augmentés d'une estimation de goodwill qui reflète (i) la valorisation du portefeuille des actifs sous gestion (Banque privée et asset management) et (ii) la valorisation de l'activité Corporate et Investment Banking. Une

décote de 31% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.

- La société Noël Group (dans le Groupe via Surongo America) a fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant. Cette évaluation s'est faite sur base des « Business Units » en utilisant, en fonction de leur pertinence, soit un modèle d'évaluation basé sur un DCF (Discounted Cash Flow) soit sur base de transactions de vente sur des sociétés comparables.
- La société Neuhaus a fait l'objet d'une évaluation interne sur base des résultats 2012 et du business plan à 3 ans. Les méthodes utilisées sont le DCF et les multiples de sociétés comparables. Une décote de 15% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.
- La valorisation de Serendip a été déterminée sur base des fonds propres corrigés pour tenir compte de la juste valeur du Groupe Galactic, elle-même basée sur un multiple de l'EBITDA consolidé.
- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenue au coût.
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel
- Il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les Etats financiers consolidés font état.

#### Mise en garde

La Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

RAPPORT DE GESTION

L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE PAR ACTION EST LA SUIVANTE

	31/12/2012 <sup>(1)</sup>	31/12/2011 <sup>(2)</sup>
Valeur intrinsèque « in the money »	<b>286,36</b>	279,72
Valeur intrinsèque « fully diluted »	<b>282,66</b>	275,56

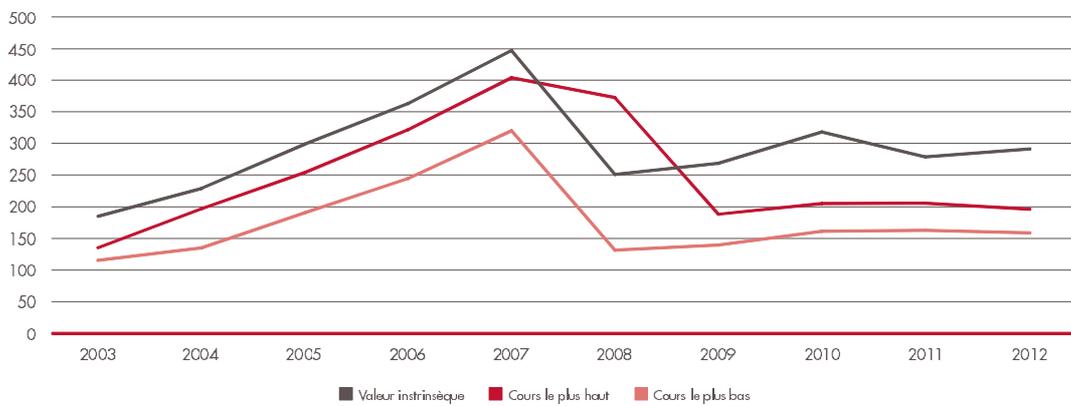
<sup>(1)</sup> Les valeurs intrinsèques au 31/12/2012 tiennent compte des réductions de capital d'EUR 25 par action réalisée en juillet 2012 et d'EUR 26 par action réalisée en juillet 2011.

<sup>(2)</sup> Les valeurs intrinsèques au 31/12/2011 tiennent compte de la réduction de capital d'EUR 26 par action réalisée en juillet 2011.

La valeur intrinsèque « fully diluted » suppose l'exercice de l'ensemble des warrants et options en circulation.

La valeur intrinsèque « in the money » suppose l'exercice des warrants et options dans le cas où le prix de conversion ou d'exercice est inférieur au cours de bourse.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »  
EUR



**RAPPORT DE GESTION****12. PERSPECTIVES 2013****Événements post clôture, projets et perspectives**

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30.

Le Conseil reste confiant dans la quantité des actifs et prudent sur les perspectives à court/moyen terme.

**13. CALENDRIER FINANCIER****Calendrier financier**

<b>Date de détachement du dividende (ex date) :</b>	26 avril 2013
<b>Date d'enregistrement du dividende (record date) :</b>	30 avril 2013
<b>Païement du dividende (coupon n° 26) :</b>	2 mai 2013

<b>Résultats annuels :</b>	1 <sup>re</sup> quinzaine de mars
<b>Assemblée Générale :</b>	quatrième mercredi du mois d'avril
<b>Résultats semestriels :</b>	2 <sup>nd</sup> quinzaine d'août

## RAPPORT DE GESTION

### 14. MÉCÉNAT

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans les manifestations de l'asbl « Les Amis de la Cathédrale » et a soutenu le « Concours Reine Elisabeth » ainsi que le « Club d'Entreprises Bruocsella » initié par l'asbl Promethéa et la « Fondation Louvain » (Prix Compagnie du Bois Sauvage).

Compagnie du Bois Sauvage a également soutenu ponctuellement diverses asbl à vocation médicale ou sociale.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES



Deloitte Reviseurs d'Entreprises  
Berkenlaan 8b  
1831 Diegem  
Belgium  
Tél. + 32 2 800 20 00  
Fax + 32 2 800 20 01  
[www.deloitte.be](http://www.deloitte.be)

## Compagnie du Bois Sauvage SA

**Rapport du commissaire  
à l'assemblée générale  
sur les comptes annuels  
clôturés le 31 décembre 2012**

## RAPPORT DES COMMISSAIRES



Deloitte Reviseurs d'Entreprises  
Berkenlaan 8b  
1831 Diegem  
Belgium  
Tél. + 32 2 800 20 00  
Fax + 32 2 800 20 01  
www.deloitte.be

## Compagnie du Bois Sauvage SA

### Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2012

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

#### Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (« la société ») pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 394.641 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 6.600 (000) EUR.

#### *Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu des préposés de la société et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



*Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes annuels de la société Compagnie du Bois Sauvage SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certains

Handwritten blue ink at the bottom of the redacted area: "re" and "9-1"